

Compte rendu CTSD Carte Scolaire 03 sept 2020

Le DASEN remercie sincèrement les équipes qui se sont investies et ont organisé cette rentrée. Il a rappelé les règles sanitaires et de distanciation : masques, lavage des mains et désinfection du mobilier, ainsi que le respect des 1m entre les personnes si le masque n'est pas porté, ce qui pose un problème pour les temps de repas et de convivialité. En effet, en cas de suspicion de Covid dans une assemblée, l'ARS fait une enquête pour savoir si toutes les précautions ont été respectées et décide de la mise en quatorzaine ou pas.

A ce jour plusieurs établissements sont concernés : à l'école Pasteur à Albertville, école CAFFE, des PES à l'INSPE, au lycée d'Ugine, à l'école de Lanslebourg, ainsi que pour des sportifs de haut niveau en stage d'été à la cité scolaire d'Albertville.

Le SE-UNSA a rappelé le besoin pour les enseignants de travailler dans la sérénité. Les personnels, les élèves et les familles ont besoin de messages clairs et connus en amont pour non seulement que cette rentrée soit réussie mais aussi que cette année se déroule le mieux possible. Dans ce contexte épidémique qui dure depuis des mois et durera encore des mois, il n'est pas possible d'échapper à des adaptations régulières mais personne ne veut revivre la gestion dans l'urgence et la tension subies du 13 mars jusqu'aux congés d'été. Cela vaut pour la rentrée. Cela vaut aussi pour toute l'année scolaire qui se fera dans ce contexte épidémique. L'année dernière, l'adaptation s'est faite au détriment de la santé physique et psychique des personnels. L'institution doit en être consciente et accompagner les enseignants. Cet accompagnement passe également par laisser de la souplesse, laisser du temps aux équipes pour échanger, s'adapter..., en deux mots : faire confiance !

Trois préoccupations majeures :

- la santé des personnels,
- la question de la direction d'école avec notamment les directeurs.trices en première ligne et dont la charge de travail et les responsabilités sont énormes...
- le remplacement avec déjà un manque de remplaçants dans la plupart des circonscriptions du département. Avec le remplacement des enseignants en quatorzaine et les congés de maladie ordinaire, l'équation va vite devenir impossible. Attention, ceci risque de poser des problèmes de sécurité dans les écoles... Il faudrait anticiper ce genre de situation.

Section de Savoie

Le SE-UNSA remercie le DASEN pour la visio-conférence du 24 août, qui a permis de poser des questions pratiques, d'alerter et d'avoir un vrai dialogue avec les représentants des personnels.

Le DASEN a répondu que le virus circule peu dans le département, la rentrée a été « calme et réussie », car les acteurs de terrain sont restés mobilisés. La poursuite des visio-conférences IEN-directeurs est encouragée. Le respect de protocoles un peu plus restrictifs concernant les entrées et récréations séparées, limitant le brassage doit se poursuivre.

Afin d'obtenir des masques chirurgicaux de type 2 (attention des masques FFP2), les personnels vulnérables doivent prendre contact avec le médecin de prévention qui établira un certificat, afin de pouvoir retirer ces masques en circonscription ou directement auprès du service médical.

Les masques à utiliser dans les écoles sont ceux fournis par l'Education Nationale. L'ARS estime que la protection des masques fabriqués à la maison est insuffisante. Les organisations syndicales demandent que ces masques soient à élastique, ceux de l'an dernier avec des liens étant moins pratiques.

Le DASEN précise que pour le moment les visières ne peuvent remplacer un masque. Pour les élèves sourds et malentendants il existe des masques spécifiques, en rupture de stocks.

Le SE-UNSA pose la question des sorties scolaires et de la protection assurée par les masques portés par les accompagnants. Le DASEN note la question... A suivre...

CARTE SCOLAIRE

Carte Scolaire de rentrée

Le SE-UNSA mentionne la situation de plusieurs écoles qui n'apparaissent pas dans la liste des implantations. Certaines sont proches du seuil d'ouverture, ce qui entrainera des situations compliquées avec des effectifs chargés, des multi-niveaux... D'autres écoles ne pourront pas faire des GS à 24 en l'absence d'ouverture. Concernant les fermetures le SE-UNSA déplore que des fermetures soient prononcées aussi tardivement, ce sont des situations difficiles qui engendrent beaucoup de tensions avec les familles et au sein des équipes.

Le DASEN répond qu'il ne peut pas faire des GS à 24 dans toutes les écoles, il faut le faire autant que possible, sinon ce sera un objectif pour 2021 ou 2022. C'est donc en complète contradiction avec les objectifs affichés lors du CTSD d'avril. C'est encore une fois bien dommage. **Nous voyons la différence, une fois de plus, entre les annonces du Ministre (à la radio ou à la télé) et la réalité du terrain. Il n'y aura pas un seul poste supplémentaire en Savoie. Il ne sera pas possible de créer des postes de remplaçants supplémentaires (et pourtant, on connaît la situation du remplacement ces deux**

Section de Savoie

dernières années) et il faudra faire 8 fermetures de classes pour ouvrir d'autres classes dans des écoles où les effectifs augmentent... Ceci n'est plus un petit ajustement comme nous pouvions le connaître en septembre les années antérieures !!! Avec d'autant plus d'impacts dans une année où les règles sanitaires auraient dû être synonymes de stabilité pour les équipes. L'ensemble des représentants des personnels ont rappelé la nécessité de tenir une instance de carte scolaire en juin.

Quelques éléments :

- **la fermeture d'une classe dans une école maternelle qui fait monter la moyenne à 30.5 élèves par classe (après fermeture).** L'IA souhaitait que l'école maternelle et l'école élémentaire organisent une classe GS/CP. Nous voyons ici des fusions d'écoles déguisées... Pour le SE-Unsa, ce n'est pas possible de fermer cette classe suite au refus des équipes d'accepter cette proposition d'organisation ; comment ne pas l'interpréter comme une punition ?
- **la volonté de fermer une classe dans l'école Simone Veil à Chambéry.** Cette école avait déjà fermé une classe lors du CTSD d'avril. Jusqu'à présent, il n'y avait jamais eu 2 fermetures dans une même école la même année... **Le SE-Unsa et le SNUipp-FSU sont largement intervenus pour éviter cette fermeture.**
- **la fermeture d'une classe à l'école de Saint Jean d'Arvey : situation non connue jusqu'au jour du CTSD et découverte le matin même.** Cette école est en plus une commune rurale dans l'arrêté préfectoral. L'IA devait donc avoir l'autorisation de la municipalité. La fermeture a tout de même été actée. Il a cependant précisé qu'il y aurait une discussion avec la municipalité (qui n'était donc pas au courant). En fonction de la réponse de la municipalité, l'IA pourrait revenir sur sa décision. Il n'y aurait alors pas de création d'un poste supplémentaire de TRB.

Au total 8 retraits ont été prononcés, seulement 7 implantations ont été effectuées ainsi qu'un seul poste de TRB.

Ces décisions seront effectives à partir de lundi 7 septembre 2020. C'est-à-dire que les personnels prennent leur poste à partir du lundi 7 septembre.

A l'unanimité les 10 représentants du personnel se sont abstenus.

La Secrétaire Générale précise que les personnels victimes d'une fermeture seront prioritaires pour obtenir un poste parmi les ouvertures.

Le DASEN met l'accent sur l'émoi injustifié, provoqué par un article de presse concernant le placement d'enseignants en quatorzaine (notamment sur l'école élémentaire de CAFFE à Chambéry). Il rappelle que la procédure est décidée par l'ARS et a été respectée. L'Éducation Nationale n'a donc rien caché.

Questions diverses ([réponse de l'administration en bleu](#))

Section de Savoie

Gestion du remplacement au niveau de la DSDEN : Beaucoup de mouvements des personnels à la DSDEN, le dispositif se met en place mais n'est pas prêt.

Est-ce que le département manque d'enseignants ? Est qu'il y aura des embauches de contractuels ?

Oui, il manque quelques enseignants mais il n'est pas possible d'avoir le chiffre exact car il faut attendre les dernières nominations suite aux mesures du CTSD. Une demande de recours aux contractuels a cependant déjà été faite au rectorat, qui la relaie auprès du ministère.

Les OS déplorent que la liste complémentaire du CRPE ne soit pas utilisée pour pourvoir ces postes.

Cette année 55 PES ont été recrutés en Savoie.

Quid de la direction d'école : Un GT aura lieu... oui mais quand !!!

Est-il possible de faire des réunions de parents d'élèves ? : Elles peuvent avoir lieu avec masques, lavage des mains... et en respectant toutes les règles de distanciation.

Les tables peuvent-elles être disposées en ilot ? Oui

Les cahiers des élèves peuvent-ils être rapportés à la maison ? A éviter, même si cela reste possible, penser à désinfection après si c'est le cas.

Responsabilité pénale des familles en cas d'enfants envoyés à l'école avec de la fièvre : la responsabilité pénale ne peut pas être engagée, mais il faut convaincre les parents du respect nécessaire des mesures sanitaires pour stopper l'épidémie.

Les 2S2C, qu'en est-il ? : Une réflexion est en cours avec les mairies pour leur mise en œuvre. Les ATSEM ne peuvent pas être intervenantes sur le temps scolaire dans ce dispositif.

Qu'en est-il des personnels en quatorzaine ? Jour de carence ou non ? En cas d'arrêt maladie, théoriquement un jour de carence s'appliquerait, si le travail a lieu en distanciel, il n'y aurait pas de jour de carence puisque l'enseignant pourrait être placé en ASA, mais le DASEN va vérifier.

Section de Savoie

De nombreuses autres questions (par écrit) ont été données au DASEN. Nous ne manquerons pas de vous faire un retour des réponses. Continuez à nous faire remonter vos questions...